



[www.fnte.cgt.fr](http://www.fnte.cgt.fr)



**Après le dégel du point d'indice,  
obtenons le rétablissement des bordereaux  
trimestriels, la revalorisation des pensions  
et de réelles négociations salariales dans les  
sociétés nationales !!!**

Les actions menées depuis 2010, date du gel du point d'indice, ont fini par payer. Comme quoi, il faut être tenace dans nos revendications.

La ministre de la fonction publique a annoncé hier la revalorisation du point d'indice en deux temps. +0,6% en juillet 2016 et +0,6% en février 2017. Bien entendu, le compte n'y est pas car depuis 2010 les pertes de salaires sont quasiment 10 fois supérieures aux augmentations annoncées le 17 mars. Ce dégel, doit nous inciter, dans cette période de fortes mobilisations, à exiger une revalorisation bien plus importante.

**Maintenant c'est au tour des bordereaux trimestriels. Ils avaient été suspendus en 2010 par solidarité négative dû au gel du point d'indice. Le ministre de la Défense doit rétablir immédiatement les bordereaux trimestriels pour les personnels à statut d'ouvriers de l'État.**

**Il en est de même pour la revalorisation des pensions des retraités qui comme les actifs ont de plus en plus de mal à « finir le mois ».**

**De réelles négociations salariales doivent s'ouvrir dans les meilleurs délais au sein des sociétés nationales (DCNs, Groupe GIAT Nexter).**

Nous devons battre le fer tant qu'il est chaud. Dès lundi, allons avec les salariés, interpellier les employeurs pour obtenir des augmentations salariales pour l'ensemble des salariés.

Le contentieux salarial est lourd et il est grand temps que l'État employeur, pour nous le ministère de la Défense et les PDG des sociétés nationales payent la facture. Plus d'un milliard d'euros est consacré à casser l'emploi au ministère. Exigeons que ces sommes servent à revaloriser nos salaires. Pour exemple : un personnel à statut d'ouvrier de l'État a perdu l'équivalent de rémunération d'un groupe depuis 2010.

**Fédération nationale  
des travailleurs de l'État**

263 rue de Paris - Case 541

93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 55 82 89 00 Fax 01 55 82 89 01

Mail : [trav-etat@cgt.fr](mailto:trav-etat@cgt.fr)

**Ensemble, obtenons le retrait de la loi « El Khomri » et  
la satisfaction à nos revendications salariales.**

Montreuil, le 18 mars 2016